



CONSEIL D'ADMINISTRATION 1^{er} JUIN 2017

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 février 2017.
2	Adoption du contenu de la fiche outil portant sur les démarches intégrées de l'EPF sur les secteurs gares.
3	Approbation de prise en charge des opérations du 1 ^{er} programme d'interventions de la Région Normandie.
4	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 22 logements sociaux collectifs concernant l'opération 43 route de Paris à Mesnil-Esnard.
5	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 1 logement social individuel et 58 logements sociaux collectifs concernant l'opération Îlot Ferry 2 à Caudebec-les-Elbeuf.
6	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 5 logements sociaux individuels concernant l'opération rue Marcel Paul à Maromme.
7	Application du dispositif de minoration foncière au projet de 35 logements sociaux collectifs concernant l'opération rue Saint Nicolas à Fécamp.
8	Approbation des termes de la convention d'Interventions Centre Bourg pour la commune de Périers et la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.
9	Accord pour le principe de l'étude de faisabilité sur bâti vacant (commerce et logement) pour la commune de Le Teilleul,
10	Accord pour le principe de l'étude pré-opérationnelle « repérage des facteurs d'attractivité » centre-bourg pour la commune de Saint-Mars-d'Egrenne.
11	Accord pour le principe de l'étude de requalification de la ZAE à Bayeux.
12	Acquisition, pour le compte de Rouen Normandie Métropole, d'une ancienne usine désaffectée sise sur le territoire de Petit-Quevilly, Boulevard du Général de Gaulle, cadastrée section AX 493, 496 et 498 pour une contenance totale de 36 556 m ² .
13	Acquisition, pour le compte de la Ville de Caen, des lots de la copropriété édifiée sur les parcelles cadastrées section LB 18 et 19 pour 843 m ² , sises 5 à 17 rue Saint-Louis.
14	Acquisition, à la demande de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime, d'un ensemble immobilier situé à Dieppe, 2 et 4 boulevard Charles de Gaulle, cadastré section AB n°236 et 237 pour une contenance totale de 983 m ² .
15	Acquisition, à la demande de la Ville de Lillebonne, d'un ensemble de biens sis sur le territoire communal, cadastrés section AL n°s 74, 75, 76, 77, 946, 947, 948 et 949 pour une superficie totale de 512 m ² , constituant une extension du périmètre initial de réserve foncière pris en charge par le Conseil d'Administration du 2 avril 2009.
16	Acquisition, à la demande de la Commune de Mondeville, de trois ensembles immobiliers, anciennement à usage de locaux commerciaux sis sur le territoire communal, et cadastrés section BN n°s 5, 20 et 19, le tout représentant une superficie de 8 617 m ² .
17	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de Lillebonne, d'un report, d'une durée de trois ans, à l'échéance de rachat de l'ensemble immobilier sis 29 rue du Havre à Lillebonne, cadastré section AL 78 et 758 pour une contenance totale de 1 625 m ² .

18	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la ville de Lillebonne, d'un report, d'une durée de trois ans, sur l'échéance de rachat, de l'ensemble immobilier, sis 1 bis, rue de l'Étang à Lillebonne, cadastré section AK 220 et 221 pour une contenance totale de 453 m ² .
19	Refus, à la commune de Beuzeville la Grenier, d'un report d'un an sur l'échéance de rachat, sollicité sur les parcelles cadastrées section AA 139 et 151 pour une contenance de 14 307 m ² .
20	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la commune de Saint André de l'Eure, d'un report d'une durée d'un an sur l'échéance de rachat de l'immeuble sis 4 rue de Dreux à Saint André de l'Eure cadastré section AP 171 et 181 pour une contenance totale de 4 872 m ² .
21	Premières conditions d'une intervention de l'EPF Normandie sur les copropriétés dégradées.
22	Principes concernant les reports d'échéance.
23	Avenant à la convention Caserne Martin.
24	Cherbourg en Cotentin – Commune déléguée de Tourlaville : demande de prorogation de la DUP Collignon.
25	Accord d'intéressement 2017-2019.
26	Convention avec la CASE pour la participation de l'EPF au PPRE (plan de prévention des rives de l'Eure).
27	Contrat de mixité sociale de Bois-Guillaume.
28	Modalités des travaux / projet d'ensemble CINRAM
29	Délégation de pouvoirs au Directeur Général
30	Délégation de pouvoirs au Directeur Général Adjoint.